

L'observatoire des Territoires d'industrie

présente :

son 35<sup>e</sup> séminaire

# LA FABRIQUE PROSPECTIVE : ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS ET DES COMPÉTENCES INDUSTRIELLES

AVEC

Tiffany CASTIGNOLES, chargée de mission Industrie, Transitions et Innovation, Terres de Montaigu Agglomération

Jean-Paul FORESTIER, vice-président de la communauté d'agglomération Loire Forez agglomération,  
en charge de l'économie

Éric HERVOUET, président de la commission Économie, Innovation, Formation  
Terres de Montaigu Agglomération

Virginie MEURIER, directrice du développement économique  
de la communauté d'agglomération Loire Forez agglomération

Sara MOUETTE, chargée de prospective et d'innovation, Pôle Prospective, Veille, Innovation, ANCT

Émilie BINOIS, directrice éditoriale, La Fabrique de l'industrie



# EN BREF

Après la Fabrique Prospective « Sites industriels de demain » en 2022, l'observatoire des Territoires d'industrie met en lumière la Fabrique Prospective « Attractivité des métiers et des compétences industrielles » pilotée par l'ANCT. La formation et le recrutement ont bien été identifiés comme des enjeux majeurs pour la réindustrialisation, mais ces sujets recouvrent de multiples facettes : faire évoluer les compétences et les valoriser, adapter les métiers aux nouvelles transitions, recruter différemment, améliorer la qualité de vie des salariés. Terres de Montaigne Agglomération et le Territoire d'industrie Lezoux Thiers Ambert Montbrison se sont prêtés au jeu de la Fabrique Prospective... et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils en ont tiré des leçons à partager !

Compte rendu rédigé par Elisabeth Bourguinat

*L'observatoire des Territoires d'industrie est un projet financé par la Banque des Territoires, l'Institut pour la Recherche de la Caisse des Dépôts, La Fabrique de l'industrie, l'Agence nationale de la cohésion des territoires et Intercommunalités de France, mis en œuvre par La Fabrique de l'industrie.*



# EXPOSÉ

## Émilie Binois

L'Observatoire des territoires d'industrie, créé par la Banque des territoires, l'Institut de recherche de la Caisse des dépôts, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), Intercommunalités de France, Régions de France et la Fabrique de l'industrie, cherche à identifier les conditions locales permettant à certains territoires de maintenir ou de développer, mieux que d'autres, leur tissu industriel. L'une de ces conditions est l'existence de compétences mobilisables par l'industrie.

Les Fabriques prospectives (FP) sont une offre d'ingénierie proposée par l'ANCT. La FP « Attractivité des métiers et des compétences industriels », a permis d'accompagner huit structures (intercommunalités / association / entente) porteuses d'un Territoire d'industrie dans leurs réflexions sur la façon de renforcer l'attractivité des métiers et des compétences industrielles. Sara Mouette nous expliquera en quoi consiste cet accompagnement, puis nous entendrons les témoignages de deux des territoires qui se sont engagés dans cette démarche, le territoire d'industrie Terres de Montaigu Agglomération et Loire Forez agglomération, l'une des quatre communautés d'agglomération du territoire d'industrie Lezoux-Thiers-Ambert-Montbrison.

# 1

## Que sont les Fabriques prospectives ?

### Sara Mouette

Les Fabriques prospectives permettent d'accompagner 4 à 8 territoires dans la construction d'une vision à long terme et d'un programme d'action à court terme pour les aider à s'adapter aux transitions écologique, démographique et économique. Depuis 2018, les Fabriques prospectives ont été mises en œuvre auprès de 108 territoires, sur des thématiques variées, articulées avec les programmes de l'ANCT.

#### *Un axe important du programme Territoires d'industrie*

Celle dont nous parlons aujourd'hui est articulée avec le programme Territoires d'industrie, lancé en 2018 et reconduit sur la période 2023-2027, dont l'un des axes de travail consiste à accompagner les industries et les territoires dans les transitions numérique et écologique, le recrutement et la mobilité des salariés, et enfin l'amélioration de l'attractivité des territoires et des métiers de l'industrie.

Cet axe s'avère particulièrement important, car les besoins de recrutement de l'industrie ne vont probablement pas diminuer à l'avenir, en raison non seulement des transitions numérique et écologique, mais aussi des départs en fin de carrière des dernières générations de baby-boomers. Trois types de freins risquent, en outre, de contribuer à la pérennisation des difficultés de recrutement : des conditions de travail dans l'industrie jugées trop difficiles ; une représentation

négative des formations et des métiers de l'industrie ; l'inadéquation entre les formations et les besoins des industriels.

### *Les territoires accompagnés*

La Fabrique prospective « Attractivité des métiers et des compétences industriels » a été cofinancée par l'ANCT (Pôle veille prospective et innovation et le programme territoires d'industries) et la Banque des territoires, et lancée en octobre 2023 et s'est terminée en octobre 2024.

Elle a accompagné huit territoires : la communauté d'agglomération du bassin de Brive (19) ; l'Association du pays compiégnois (60) ; la communauté urbaine du Creusot-Montceau (71) ; l'Entente économique du nord Loiret (45) ; le Territoire d'industrie Lezoux-Thiers-Ambert-Montbrison (63-42) ; la communauté d'agglomération de Lisieux Normandie (14) ; la communauté d'agglomération Terres de Montaigne (85) ; Mulhouse Alsace agglomération (68).

Les territoires ne candidatent pas à un appel à projets mais ont été proposés par les partenaires nationaux de la FP (France Travail, la CFDT, l'UIMM, la Fabrique de l'industrie, France Stratégie) sur la base de critères tels que la diversité géographique, le taux de chômage, ou encore la mobilisation des élus et des agents. Ensuite, l'ANCT a demandé l'avis de ses délégués territoriaux, puis l'accord des territoires d'industrie pressentis. L'objectif de la démarche était d'accompagner les huit territoires concernés mais également de dégager des enseignements méthodologiques utiles à d'autres Territoires d'industrie.

### *Le déroulement de la Fabrique prospective*

Cette FP a commencé par une journée d'immersion dans chacun des huit territoires au cours desquelles le prestataire (le groupement Julhiet Sterwen-Ramboll) a mené des entretiens avec une dizaine d'acteurs locaux. Il a ensuite organisé, dans chaque territoire, quatre séminaires rassemblant, outre les référents élus et agents des collectivités, les services déconcentrés de l'État, les acteurs de l'insertion et de l'emploi, les acteurs de la formation initiale et continue, les représentants des entreprises et des salariés de l'industrie. Ces séminaires ont permis d'élaborer une vision et un programme d'actions propre à chaque territoire.

En parallèle avaient lieu quatre séminaires dits intersites, rassemblant les référents (élus et agents) des huit territoires ainsi que les partenaires nationaux.

Trois axes de travail ont servi de fils conducteurs aux séminaires locaux et intersites : l'évolution et la valorisation des métiers et compétences ; l'amélioration des processus de recrutement et des parcours ; la qualité de vie des salariés actuels et futurs de l'industrie. À l'issue du processus, chaque territoire s'est vu remettre une synthèse des quatre séminaires avec un programme d'action défini par les acteurs locaux, la synthèse des enseignements méthodologiques dégagés lors des séminaires intersites, ainsi qu'une note de quatre pages faciles à diffuser pour la communication.

## **2 Les enseignements de la FP**

### *L'adéquation entre l'offre de formation et les emplois à pourvoir*

Le premier enseignement que l'on peut tirer de cette Fabrique prospective est une inadéquation entre l'offre de formation et les emplois à pourvoir. Pour former les ouvriers ou les cadres dont

l'industrie a besoin et répondre aux différentes attentes des demandeurs d'emploi (jeunes, personnes en reconversion, personnes éloignées de l'emploi), il apparaît nécessaire d'innover en termes de parcours de recrutement. Certains nouveaux dispositifs sont déjà mis en œuvre, comme les écoles de production, mais France Travail a présenté deux autres outils en séminaires intersites qui nous ont semblé particulièrement pertinents.

Le premier est la méthode de recrutement par simulation (MRS), qui permet aux entreprises d'élargir leur vivier de recrutement et, notamment, de toucher des publics éloignés de l'emploi. Dans cette approche, le candidat n'est pas jugé sur sa formation ou son expérience mais sur ses qualités personnelles, et c'est l'entreprise qui se charge ensuite de le former afin d'adapter ses compétences aux spécificités des postes envisagés.

La deuxième méthode est celle de l'immersion professionnelle, dont toute personne peut bénéficier, qu'elle soit en recherche d'emploi ou non, à condition de faire l'objet d'un accompagnement social ou professionnel personnalisé. Cette immersion étant de courte durée (une journée, un mois...) et non rémunérée, elle donne lieu à une convention spécifique permettant de maintenir le statut et les droits initiaux de la personne. Elle lui permet de découvrir un métier en situation réelle au sein d'une entreprise, de vérifier si ce métier lui convient puis de rencontrer un employeur potentiel. Inversement, elle donne à l'entreprise l'occasion de découvrir un candidat et de mesurer son aptitude à s'intégrer dans l'organisation.

### *Le besoin de nouvelles compétences*

Un deuxième enseignement est que les transitions numérique (robotisation, industrie 4.0) et écologique (industrie verte, décarbonation, transition énergétique) génèrent de nouveaux besoins, comme le montre l'exercice de prospective réalisé par France Stratégie et la DARES (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques) sur les perspectives d'évolution des métiers à l'horizon 2030 pour l'ensemble du territoire national. Cette étude repose sur la modélisation de trois flux : les macro-crétions nettes d'emplois par secteur ; les départs en fin de carrière ; la sortie des jeunes de leurs formations initiales et leur entrée dans la vie active.

Les projections montrent que certains métiers, comme ceux de chaudronnier ou de cariste, en forte tension aujourd'hui, vont probablement disparaître dans les années qui viennent, car ils pourront être automatisés, tandis que d'autres vont apparaître ou se transformer, en particulier ceux qui ont trait aux énergies renouvelables ou à l'économie industrielle territoriale.

Sur le plan géographique, certaines régions vont connaître des destructions d'emplois liées à l'arrêt de la production de véhicules thermiques, comme la Bourgogne-Franche-Comté, les Hauts-de-France, le Grand Est et le Centre-Val de Loire.

Les projections montrent aussi que le nombre de jeunes sortant de formation initiale ne suffira pas à pouvoir tous les postes, en particulier dans l'Ouest métropolitain.

La limite de cette étude est qu'elle ne descend pas à l'échelle des territoires d'industrie ou des intercommunalités, où il reste très difficile d'appréhender et d'anticiper les besoins de formation. Le recueil de données locales a donc été identifié par les différents territoires comme un enjeu important.

Dans le cadre de la FP et de son plan d'action, la communauté d'agglomération du bassin de Brive, qui fait partie du territoire d'industrie Brive Tulle Périgord noir, envisage ainsi de créer une instance locale de suivi des filières qui serait composée de l'intercommunalité, de dirigeants d'entreprises, de représentants des filières et partenaires sociaux, de France Travail, du rectorat, des organismes de formation. Cette instance aurait pour mission de présenter des études

permettant d'approfondir la connaissance de l'emploi local, d'identifier les secteurs subissant les plus grandes difficultés de recrutement et d'échanger sur l'opportunité de construire des outils communs avec l'ensemble des partenaires.

### *Renforcer l'attractivité des compétences et des métiers industriels*

Le dernier enseignement concerne la nécessité de renforcer l'attractivité des compétences et des métiers industriels, notamment en valorisant la production industrielle des territoires et les savoir-faire qui en découlent.

Dans le cadre de la Fabrique prospective, l'Association du pays Compiégnois, qui regroupe l'agglomération de la région de Compiègne, la communauté de communes de la Plaine d'Estrées et la Communauté de communes des Lisières de l'Oise, projette, par exemple, d'organiser un événement combinant la foire Made in Compiégnois, une sorte de foire inversée destinée à promouvoir les produits et savoir-faire locaux, et la Fabrique 4.0, une initiative conçue pour faire connaître les métiers de l'industrie moderne au grand public grâce à une mini-usine de démonstration mobile.

## **3 Les actions menées par le territoire d'industrie Terres de Montaigu**

### **Éric Hervouet**

Le territoire d'industrie Terres de Montaigu, situé à une trentaine de kilomètres au sud de Nantes, coïncide avec une intercommunalité de 9 communes et de plus de 50 000 habitants. Sa population est jeune (un tiers des habitants a moins de trente ans et le territoire compte environ 700 étudiants) et il accueille 500 nouveaux habitants chaque année.

Le taux de chômage de ce territoire est le plus faible au sein du bassin d'emploi dont il fait partie, celui-ci étant lui-même parmi les taux de chômage les plus bas de France (3,6 %). Le territoire d'industrie Terres de Montaigu est aussi le premier territoire vendéen en nombre d'emplois industriels. Ses 140 établissements industriels opèrent principalement dans trois grands secteurs d'activité : l'agroalimentaire, la métallurgie et l'agencement-ameublement. À elle seule, l'industrie emploie 36 % des salariés du territoire, soit 7 800 personnes, et 11 % de ces emplois ont été gagnés depuis treize ans.

Dans le cadre de la Fabrique prospective, nous avons particulièrement travaillé sur un plan d'action tourné vers le développement de la formation, en prenant appui sur des actions existantes structurantes, notamment en matière d'orientation.

### *Le dispositif Ecl'Or*

Depuis 2022, nous avons lancé le dispositif Ecl'Or (Engagement collectif pour l'orientation des jeunes), qui s'adresse à tous les élèves de 4<sup>ème</sup> du territoire, soit une trentaine de classes, et consiste à faire parrainer chacune de ces classes par une entreprise industrielle. À l'occasion de séances réparties au cours de l'année, d'une durée totale de vingt heures, le chef d'entreprise ou des collaborateurs font découvrir aux élèves la chaîne des métiers contribuant à la fabrication d'un produit alimentaire ou encore d'une pièce usinée. Toutes les séances ont lieu en présence du même enseignant et sont préparées en commun avec ce dernier.

Ces séances sont complétées par des ateliers de sensibilisation et d'orientation des jeunes qui comprennent un temps de découverte du territoire et de son tissu économique, animé soit par les enseignants, soit par nous-mêmes, élus ou agents chargés du développement économique. Nous expliquons aux élèves ce qu'est la chaîne économique avec des mots adaptés à leur niveau de compréhension. Une visite de l'entreprise est également organisée, avec une préparation en amont afin que les élèves sachent d'avance ce qu'ils vont voir et comprennent mieux son fonctionnement.

Le but de ce dispositif est de faire en sorte que, l'année suivante, le choix du stage de 3<sup>ème</sup> soit davantage en adéquation avec les aspirations de l'élève au lieu de résulter seulement des suggestions du cercle familial ou amical. Nous travaillons actuellement sur un planning qui permettrait aux élèves d'effectuer ces stages tout au long de l'année, afin que les entreprises puissent accueillir davantage de stagiaires.

Dans le cadre d'Ecl'or, nous lançons par ailleurs cette année une démarche de co-construction pour faciliter l'accès aux stages pour les jeunes et l'accueil des stagiaires pour les employeurs.

D'ores et déjà, le dispositif Ecl'Or a permis d'ouvrir les entreprises sur le monde de l'Éducation nationale, et inversement. Un dialogue se construit, au bénéfice des jeunes et de leur orientation.

### *Le bac pro industriel généraliste*

En ce qui concerne la formation, des besoins prioritaires ont émergé dans le cadre de la FP, notamment, sur la conduite des lignes de production, l'usinage et la maintenance. S'y ajoutent des besoins spécifiques en agroalimentaire ou en métallurgie.

À l'occasion de la mise en place d'Ecl'Or, nous avons discuté avec les établissements scolaires du devenir des élèves à l'issue de la 3<sup>ème</sup>. Comme le territoire dispose de très peu de centres de formation, la plupart de ceux qui s'orientent vers une formation professionnelle doivent partir ailleurs, ce qui leur pose des problèmes de mobilité et de logement.

Dans un premier temps, nous espérions, un peu naïvement, obtenir l'ouverture de nouveaux centres de formation sur notre territoire. Ayant compris que cela ne se fait pas d'un claquement de doigts, nous avons eu l'idée de monter un bac pro industriel généraliste au sein d'un centre de formation du territoire, historiquement tourné vers le bois et désormais vers l'aménagement de l'habitat.

Il s'agirait, en partant d'un référentiel existant de Bac Pro de type « pilote de ligne de production », de permettre au jeune de réaliser son alternance dans au moins trois entreprises différentes relevant des trois principales filières industrielles du territoire.

Plusieurs entreprises sont désireuses de s'associer à ce projet mais nous devons encore lever certains freins juridiques. En effet, les périodes d'alternance ne peuvent s'effectuer, en principe, que dans deux entreprises différentes au maximum. Comme, de son côté, le jeune a aussi besoin d'une certaine stabilité dans ses stages, le parcours pourrait comprendre une première partie généraliste, avec la découverte des différents métiers de l'industrie au cours des deux premières années, puis une troisième année dédiée à la spécialisation dans tel ou tel métier.

Nous travaillons sur ce projet issu de la FP avec les différents partenaires et nous espérons pouvoir proposer cette formation aux élèves dès la rentrée 2026.

### *Un lieu de formation pour les jeunes et les salariés*

Un autre sujet, qui n'est pas directement lié aux objectifs de la Fabrique perspective, a cependant émergé pendant les séminaires. Les entreprises ont indiqué qu'elles ont parfois besoin de former des collaborateurs en dehors de leur lieu de travail, soit parce que la formation le nécessite, soit parce que seuls un ou deux collaborateurs sont intéressés et que cela ne suffit pas pour créer un groupe de formation en interne.

Nous avons donc décidé de créer une pépinière de formation, nommée La Turbine, ayant pour vocation d'accompagner le développement de la formation aux métiers en tension. Cela concerne aujourd'hui spécifiquement le domaine de l'industrie, mais également du médico-social, pour lequel les enjeux sont importants parce que la collectivité compte 8 EHPAD du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) Terres de Montaigu.

La Turbine est imaginée pour constituer une solution aux besoins identifiés, prioritairement :

- proposer un accueil tremplin à de nouveaux acteurs de la formation, pour qui l'immobilier constitue un frein important au développement en phase de démarrage, avec des espaces adaptés et mutualisés, et selon des baux flexibles entre un et trois ans ;
- offrir des espaces de formation aux entreprises et industries du territoire, pour leurs propres besoins de formation ;
- être support de partenariats avec les centres de formation existants sur le territoire et en région (La Roche-sur-Yon, Cholet, Nantes) pour l'accueil de volets théoriques des formations.

La Turbine sera installée dans le futur Hôtel d'agglomération et ouvrira ses portes pour la rentrée de septembre 2025. La pépinière de formation comprendra alors une première salle de formation, un espace de restauration et de convivialité ainsi que de bureaux pour les formateurs.

### *Les Coulisses de l'industrie*

Nous avons également souhaité améliorer l'image de l'industrie et, pour cela, nous avons accompagné en 2024 une initiative portée par cinq entreprises industrielles du territoire, appelée les Coulisses de l'industrie, qui a rassemblé 1 500 visiteurs. Ces entreprises ont installé plusieurs machines et robots dans une salle des fêtes située au centre du territoire, telles que des doseuses ou des soudeuses numériques. La visite était ouverte aux élèves le vendredi et aux familles le samedi, et certains élèves sont revenus le samedi avec leurs parents. Les démonstrations étaient assurées par des salariés volontaires, mais également par des apprentis qui expliquaient comment ils avaient appris à manipuler tel ou tel outil. Cette opération va être renouvelée en 2025.

Les enseignants qui avaient participé aux visites ayant témoigné que les plus réceptifs parmi les élèves étaient ceux de 5ème, nous réfléchissons à comment ouvrir une partie du programme Ecl'or à cette tranche d'âge, en mettant l'accent sur les gestes des métiers industriels.

### *Nos FABuleuses*

En 2024, nous avons coordonné et animé une opération baptisée Nos FABuleuses qui poursuivait 3 objectifs clés : 1. Promouvoir les métiers et savoir-faire, 2. Faire connaître les valeurs et engagements des entreprises, 3. Booster les recrutements, attirer des talents.



Pendant une dizaine de jours, les 31 entreprises partenaires ont organisé des visites immersives qui leur ont permis d'accueillir, au total, un millier de personnes. Celles-ci pouvaient s'inscrire à l'avance sur un site dédié, chaque entreprise définissant le nombre de créneaux qu'elle proposait. Les groupes pouvaient comporter de dix à vingt personnes. Nous demandions aux entreprises que chaque visite se termine par un temps de débriefing entre l'animateur et les participants.

Pour certaines d'entre elles, c'était la première fois qu'elles ouvraient leurs portes. Nous les avons aidées à comprendre comment elles pouvaient présenter leurs métiers, leurs outils de fabrication, leurs produits. Pour les collaborateurs, il était valorisant de faire connaître leurs métiers. Les trois quarts des visiteurs étaient des actifs et demandeurs d'emploi. Des parents ont participé également à ces visites avec l'objectif de trouver des stages en alternance pour leurs jeunes. De simples curieux se sont aussi mêlés aux visiteurs, mais nous l'avions assumé, en considérant que ces personnes peuvent aussi être des prescripteurs au sein de leur cercle familial ou amical. À l'issue de ces visites, 94 % des entreprises participantes ont reçu au moins un CV.

Cette opération est assez lourde à organiser aussi bien pour les entreprises que pour le territoire, aussi nous sommes convenus de la renouveler tous les deux ans.

### *Mobilité et logement*

Notre territoire étant situé à proximité de la métropole nantaise et du littoral vendéen, nous ne rencontrons pas vraiment de problème d'attractivité. Les freins identifiés dans le cadre de la FP concernent plutôt la mobilité et le logement.

Sachant que la plupart des sites industriels sont situés à la campagne, nous avons développé une plateforme de covoiturage, avec une formule accessible à toutes les entreprises et une formule premium pour celles qui souhaitent investir davantage dans leur politique RSE (responsabilité sociale des entreprises).

La ville de Montaigu, en revanche, est très bien desservie par le train, aussi bien du côté de Nantes que de La Roche-sur-Yon ou des Sables-d'Olonne. C'est pourquoi nous sommes en train de créer, à côté de la gare, au sein du nouveau quartier des Quais St-Hilaire (18 ha, 400 logements, 49 000 m<sup>2</sup> SDP d'activités et de services), une résidence de 120 chambres qui seront réservables à la nuitée, à la semaine ou au mois, et seront destinées aux jeunes effectuant des alternances, dont le format peut être très varié (une semaine sur deux ou sur trois, deux ou trois jours par semaine, etc.).

Plus largement, depuis trois ans, nous avons mis en œuvre un plan qui prévoit la construction d'un certain nombre de logements chaque année jusqu'en 2030. Notre objectif est de proposer de nouvelles typologies de logements tout en conservant la tradition urbanistique et sociale du territoire et en cherchant donc à attirer de nouvelles populations salariées dans nos communes.

### *Accueillir les nouveaux salariés*

Nous avons également travaillé sur l'accueil de la population salariée, en formant les conseillers de l'Office de tourisme pour qu'ils puissent répondre à toutes les questions concernant non seulement l'offre de loisirs mais aussi le logement, l'emploi, la garde d'enfant, la santé, les commerces ou les services. Lorsque les entreprises embauchent un collaborateur, le recruteur peut adresser cette personne à l'Office de tourisme ou l'orienter vers un site Web sur lequel un chatbot est disponible.

Enfin, nous cherchons à améliorer l'offre de loisirs, de restauration et d'hôtellerie autour de la gare de Montaigu afin de répondre aux besoins des entreprises, des salariés, et des habitants.

C'est une conviction forte : créer les conditions et favoriser le développement économique et industriel, c'est permettre le développement et la fixation de l'économie présente.

### *L'apport de la Fabrique prospective*

La Fabrique prospective a été un véritable « booster » pour le renforcement des relations entre les différents acteurs, la priorisation des problématiques et l'élaboration de propositions concrètes. Elle a aidé le territoire d'industrie à jouer un rôle de coordinateur de ces différentes actions en faveur du développement de la formation quelle qu'elle soit, même s'il n'en est pas forcément le donneur d'ordre, ce qui a été apprécié par l'ensemble des participants.

## **4 Les actions portées par le TILTAM**

### **Virginie Meurier**

La particularité du territoire d'industrie Lezoux-Thiers-Ambert-Montbrison (TILTAM) est d'être à cheval sur deux départements, la Loire et le Puy de Dôme. Il comprend 190 communes réunies en quatre EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) et totalisant environ 200 000 habitants, avec un taux de chômage moyen de 7,6 %.

Ces quatre EPCI présentent des différences qui font toute la richesse de notre territoire, mais aussi des points communs comme la problématique de l'adaptation des compétences aux besoins des entreprises, même si les variations du taux de chômage, qui n'est que de 5 % dans certaines zones, entraînent des situations très différentes en termes d'emploi et de recrutement.

### *La Fabrique prospective dynamise l'action locale*

Parmi les axes de travail mentionnés par Sara Mouette, nous nous sommes concentrés sur le développement de l'attractivité des territoires et des emplois industriels pour les jeunes ainsi que sur les parcours d'orientation. La Fabrique prospective est venue à point nommé dynamiser notre action dans ce domaine grâce à des modalités de travail extrêmement resserrées et séquencées. Quand on mobilise des acteurs aussi divers, et notamment des représentants des entreprises, il est crucial que ce type de dispositif débouche rapidement sur des résultats opérationnels. Tout l'enjeu de la démarche est d'articuler des réflexions à long terme et des réalisations à court terme.

### *Aller à la rencontre des jeunes « invisibles »*

En matière d'orientation des jeunes vers l'industrie, nous nous sommes particulièrement attachés aux jeunes dits « invisibles », c'est-à-dire à ceux qui restent à l'écart des parcours classiques d'accompagnement à l'emploi, voire des parcours de formation professionnelle. Nous avons réuni des acteurs différents et complémentaires, tels que les associations, les employeurs, mais aussi les collectivités territoriales, y compris les communes, qui constituent souvent un maillon irremplaçable dans la connaissance de ces publics. L'objectif était, une fois ces jeunes identifiés, de comprendre les raisons pour lesquelles ils n'ont pas recours aux dispositifs proposés, et d'essayer de les réinsérer dans un parcours de formation ou d'accompagnement à l'emploi.

Quelques expériences ont déjà été engagées, par exemple l'initiative « Job in bus » portée par l'association FACE Loire, qui va à la rencontre de ces jeunes pour leur présenter les métiers

industriels et chercher des solutions avec des étapes intermédiaires pour les aider à revenir vers l'emploi. Ils peuvent, par exemple, rejoindre un chantier d'insertion, où ils apprendront des métiers basiques, loin de ceux de l'industrie, mais également des règles de savoir-être, avant de pouvoir envisager une immersion dans une entreprise industrielle. Nous nous appuyons également sur la Mission locale, dont Jean-Paul Forestier est le président.

## **Jean-Paul Forestier**

Depuis la loi pour le plein-emploi de décembre 2023, les Missions locales doivent chercher à faire entrer dans le monde du travail les jeunes de 16 à 25 ans dits « invisibles » parce qu'ils ne sont pas encore titulaires du RSA (revenu de solidarité active). Ils sont orientés vers les Missions locales par France Travail.

*Des escape games pour attirer les jeunes vers l'industrie*

## **Virginie Meurier**

Pour faire mieux connaître les métiers de l'industrie (production, mais aussi ressources humaines, finance, etc.) et améliorer l'image de l'industrie auprès des jeunes et notamment du public féminin, nous avons recouru à des *escape games*, c'est-à-dire des parcours d'énigmes. Ceux-ci sont mis en place au sein d'entreprises volontaires pour travailler avec nous sur ce sujet, et en partenariat avec les collègues, souvent très demandeurs. Ces animations sont destinées aux classes de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>, mais aussi à des jeunes en rupture que la Mission locale ou France Travail orientent vers ce type d'action, et pour lesquels nous constituons, en général, des groupes spécifiques.

La résolution de chaque énigme nécessite que le groupe de jeunes adopte une posture métier. Par exemple, la solution peut être liée à la réalisation d'un dessin industriel ou à la production d'une petite pièce d'usinage. Au fil du parcours, les jeunes découvrent ainsi la réalité des métiers de l'industrie.

Les entreprises volontaires pour porter ce type d'animation sont généralement déjà très engagées dans l'accueil des stagiaires et des alternants. Nous nous efforçons cependant d'élargir le vivier, en privilégiant les entreprises le plus susceptibles de donner envie aux jeunes de les rejoindre. Certaines, en effet, n'ont pas encore suffisamment évolué et nous souhaitons éviter d'envoyer les jeunes dans des usines trop sales et bruyantes... Heureusement, le territoire compte de belles entreprises dont les ateliers de production ont été modernisés et qui donnent une image positive de l'industrie.

Nous avons fait réaliser notre modèle d'escape game par un prestataire et nous en sommes le propriétaire. Nous le proposons aux entreprises clé en main. D'autres associations, comme ELO (Emploi Loire Observatoire) disposent de leurs propres jeux qu'elles proposent aux entreprises ou mettent en œuvre lors de forums de l'emploi.

## **Jean-Paul Forestier**

Les entreprises ouvrent beaucoup plus volontiers leurs portes aujourd'hui qu'il y a dix ans, car elles manquent de main-d'œuvre et savent qu'elles doivent préparer l'avenir.

*Les journées d'éducation à l'entrepreneuriat*

Au mois de décembre 2024, nous avons réuni une centaine de jeunes autour de quatorze mentors issus d'entreprises industrielles du territoire. Au cours de la journée, les jeunes devaient mener



### *Le Forum de l'emploi*

Chaque année, dans le secteur de Montbrison, près de 900 personnes (tout public) participent au Forum de l'emploi qui réunit une cinquantaine d'entreprises et une dizaine de partenaires divers. Loire Forez agglomération met en place des dispositifs pour favoriser la mobilité vers cet événement.

### *Une antenne du CNAM et une école de production*

Avant la Fabrique prospective, nous avons participé au programme « Au cœur des territoires », lancé par le CNAM (Conservatoire national des arts et métiers) en appui sur le dispositif Territoires d'industrie. Ce programme vise le déploiement de lieux et d'offres de formation dans le supérieur dans les villes moyennes où les besoins sont particulièrement prégnants. Dans ce cadre, nous avons implanté une antenne du CNAM à Montbrison, afin de mieux répondre aux besoins en formation des entreprises locales. Cette antenne a ouvert ses portes en septembre 2024, sous l'égide de Loire Forez agglomération et de la ville de Montbrison, avec deux axes de formation, l'un sur la conduite de ligne de production automatisée (Bac + 1) et l'autre en informatique avec option cybersécurité (Licence professionnelle)

En septembre 2025, nous allons également ouvrir une école de production dédiée au travail du bois (CAP Menuisier fabricant) et destinée aux élèves en rupture scolaire à la sortie de la 3<sup>ème</sup>. Les Écoles de Production sont des lieux d'apprentissage qui proposent une pédagogie innovante centrée sur la pratique, complémentaire à la voie classique de formation infra bac, afin de répondre à la diversité des parcours, des publics et des besoins en compétence des entreprises locales. Ces écoles permettent aux élèves de se former tout en répondant à des commandes réelles pour des clients, donnant ainsi du sens à leurs apprentissages. Ce nouveau genre d'école obtient un taux de réussite de presque 100 %. L'effectif sera, au départ, d'une quinzaine d'élèves, et devrait atteindre une cinquantaine d'élèves à terme. Pour fonctionner, l'école aura besoin de trouver des clients qui lui passent commande : des entreprises du territoire ou des collectivités qui pourraient, par exemple, lui acheter des tables pour des établissements scolaires.

# CONTACT



## ACCUEIL

01 56 81 04 15  
info@la-fabrique.fr



## EVENEMENTS & PARTENARIATS

Gabriel Meunier - 01 56 81 04 18  
gabriel.meunier@la-fabrique.fr



## RELATIONS PRESSE

Julie Celeste Meunier - 01 56 81 04 26  
julie-celeste.meunier@la-fabrique.fr



la-fabrique.fr



la-fabrique-de-l'industrie